

Madame la Commissaire enquêteur,

Je vous fais part de mon adhésion à la contribution déposée par l'ASL du Golf de Mignaloux-Beauvoir en tant que propriétaire de ce quartier et de mon opposition au projet dans le cadre de l'enquête publique relatif au projet agrivoltaïque à Mignaloux-Beauvoir.

Je ne comprends pas qu'un tel projet puisse apparaître après un refus en 2018 de l'implantation de panneaux photovoltaïques sur ces mêmes terres agricoles par la même société.

Il est vrai que dans ce nouveau projet nous avons gagné 8 000 volailles et 72 tonnes de déjections par an et leur corollaire de nuisances (odeurs, mouches, pollution des nappes phréatiques, circulation des camions).

Il n'est pas concevable qu'un tel projet soit implanté à proximité d'habitations ni même sur des terres céréalières.

La commune de Mignaloux se doit de préserver ses terres agricoles, son environnement, sa qualité de vie.

Murielle Bouchet

Rue du Golf